

ECOLE SAINT PIERRE
 26 Rue des Frères Rousseau
 44860 ST AIGNAN GRANDLIEU
 Tél. 09/63/67/37/56
 Mail : ecolestaignan@orange.fr

TARIFS SCOLARITE 2019-2020

Contributions pour les familles de la « Commune »

COMPOSITION FAMILLE	1 ENFANT Commune	2 ENFANTS Commune	3 ENFANTS Commune	TARIF (soit 1enfant ou 2 ou 3) + DON*
Fonctionnement + Investissement	301,00 €	577.00 €	705.00 €	<i>Cf doc.</i>
Activités pédagogiques	19,00 €	38,00 €	57,00 €	<i>Cf doc.</i>
Total / an	320.00 €	615.00 €	762.00 €	<i>Cf doc.</i>
TOTAL A REGLER/MOIS	32.00 €	61.50 €	76,20€	

Contributions pour les familles « Hors Commune »

COMPOSITION FAMILLE	1 ENFANT	2 ENFANTS	TARIF (soit 1enfant ou 2 ou 3) + DON*
Fonctionnement + Investissement	381.00 €	682.00 €	<i>Cf doc.</i>
Activités pédagogiques	19,00 €	38,00 €	<i>Cf doc.</i>
Total / an	400.00 €	720.00 €	<i>Cf doc.</i>
TOTAL A REGLER/MOIS	40.00 €	72.00 €	

INFORMATIONS AUX FAMILLES HORS COMMUNE

Comme vous pouvez le constater, nous avons dû augmenter le tarif de la scolarité car depuis le 01 janvier 2019, la Mairie a décidé de baisser sa participation pour les élèves hors commune.

Malheureusement, la perte occasionnée pour l'école a de lourdes conséquences sur notre budget c'est ce qui explique l'augmentation pour les non aignanais.

Mode de paiement :

* Prélèvements automatiques (ci-joint document à remplir et à signer à partir de septembre. **(10 prélèvements le 5 de chaque mois)**).

Si toutefois, vous désirez régler en 3 fois, il est possible de le faire, pour cela veuillez l'indiquer sur le courrier.

* Chèque ou espèce

Ce tarif comprend soit le tarif avec un enfant ,2 enfants ou bien 3 enfants plus un don affecté à l'école donnant droit à une réduction d'impôts . (Cf. documentation jointe).

TARIF CARTE ETUDE 2019 2020

L'étude débute à partir de 16h45 jusqu'à 18h30.

Occasionnelle : 3,50 € **Une carte de 15 études** : 51,00 € soit 3,40 € l'unité

Une facture vous sera adressée 1fois par mois ; concernant l'étude, vous serez également prélevé automatiquement.

Plus de chèque à faire en amont.